



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Béziers Neussargues Clermont-Ferrand Paris

Question écrite n° 37889

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les conséquences graves qu'entraîne le refus du gouvernement d'honorer ses engagements financiers pour le contrat plan 2000-2006, concernant la liaison ferroviaire Béziers - Neussargues. Le comité pluraliste de défense de promotion de la ligne Béziers - Neussargues souligne les risques liés à la vétusté et la dangerosité de la ligne qui exigent des limitations de vitesse à 40 et parfois 10 km/h dans certaines zones territoriales. Les conséquences deviennent intolérables pour la population, avec des retards de plus de 30 mm. Le cas particulier de l'usine métallurgique SOLAC de Saint-Chély est non négligeable avec le risque permanent de se trouver isolé. Ce sont des centaines de salariés qui pourraient en pâtir. L'importance de la modernisation de la ligne n'est plus à démontrer. La faisabilité à faible coût de la rénovation de la ligne, en particulier, l'étude de SOTEC Ingénierie montrait l'intérêt de l'utilisation de cette ligne comme axe Fret Nord-Sud (1996, financement région Languedoc-Roussillon). Pour un coût relativement modique de 360 millions d'euros pour 391 km, il serait possible de faire circuler de 12 à 15 millions de tonnes de marchandises par an. La rénovation complète de la ligne pourrait permettre de faire transporter par train jusqu'à 900 tonnes de marchandises. L'espoir des populations, au travers de tous ces territoires, de voir se réaliser la première phase des travaux est toujours présent. L'enclenchement de la deuxième phase avec le concours de l'Europe est aussi très attendu. Aussi il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que le gouvernement respecte la signature et l'application du contrat plan, alors que des travaux ont déjà été engagés et programmés.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37889

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2004, page 3017